

Relance de la scolarisation primaire sur la commune de Petit Goave

Extrait d'un Rapport d'activités présenté à l'intention du Secours Populaire Français

Nom de l'organisme: INTER AIDE
Siège en France : 44, rue de la Paroisse –
78 000 VERSAILLES, France
☎ Tel: 33(0)1.39.02.38.59
☎ Fax: 33(0)1.39.53.11.28
✉ interaide@interaide.org

Responsable de Programme : Yamina Issad
Centre de Formation Concert Action, Grand
Font, 9^{ème} Palmes, Petit Goave, Ouest.
Centre de Formation Concert Action,
Delatte, 7^{ème} Platon, Petit Goave. Ouest.
☎ Tel: +509 39 99 16 93
✉ scopetitgoave@gmail.com

Zones géographiques : Département de l'Ouest, commune de Petit-Goave, sections communales : 9^{ème} et 10^{ème} Palmes + 7^{ème} Platon.

Rapport rédigé par : **Yamina Issad**, Responsable du Programme Scolaire à Petit Goave,
Supervisé par : **David Hodgkinson** et **Christophe Hiver**, Chefs de Secteur Haïti.

RAPPEL : Ce programme de scolarisation suit une démarche en **trois phases successives** :

1. Phase d'évaluation (1 an) :

- elle comprend une première période (oct-déc 2010) *d'analyse et d'évaluation de l'environnement socio-éducatif* de la zone d'intervention à travers des enquêtes dans toutes les écoles de la zone, qui nous ont permis de déterminer les besoins de chacune d'entre elles et ainsi de sélectionner certaines qui entreront dans la phase de pré-ciblage.
- Puis une période *d'observation et d'évaluation appelée pré-ciblage* qui commence au mois de janvier et qui prendra fin en juin 2011. Cette 2^{ème} phase d'évaluation nous permettra de sélectionner les écoles aptes à recevoir un soutien. Durant cette période, les directeurs d'écoles, l'équipe enseignante ainsi que les communautés locales candidates s'engagent dans la réalisation d'un ensemble d'objectifs formalisés sous la forme d'un « contrat d'objectifs ».

2. Phase d'accompagnement (3 ans) :

En fonction de la dynamique de mobilisation des différents acteurs autour de la réalisation des objectifs de ce premier contrat, le programme propose la signature d'une convention avec l'école sur une période de 3 à 4 ans afin de travailler avec la communauté locale à l'amélioration des conditions d'enseignement (infrastructure, pédagogie, fonctionnement institutionnel, ...). Cette deuxième phase sera axée surtout autour de la formation des différents acteurs (équipes enseignantes, comités de parents, ...).

3. Désengagement et retrait d'Inter Aide (4 ans):

A la suite de cette période de soutien, un retrait progressif est engagé et une nouvelle évaluation socio-éducative est réalisée afin de mesurer l'efficacité du programme.

Chaque école s'engage à réaliser un certain nombre d'objectifs. Si la majorité des objectifs sont atteints sur la période donnée, l'école aura démontré sa capacité à générer une dynamique d'amélioration (sans dépendre d'apports matériels extérieurs), et sera alors ciblée pour bénéficier d'un appui renforcé et d'investissements durables (structuration, formation, renforcement de l'environnement et des conditions d'apprentissage) pendant 2 à 3 années, en fonction des besoins.

Les objectifs à atteindre concernent l'amélioration du fonctionnement de l'établissement et nécessitent une réelle motivation de l'ensemble des acteurs. Il s'agit d'augmenter le nombre d'élèves inscrits et présents, d'augmenter le nombre d'élèves payant l'écolage, de faire que les maîtres respectent l'horaire et le programme scolaire, et que le directeur paye les maîtres... Ces objectifs sont simples et réalisables, et seront décrits dans un contrat de partenariat entre les acteurs et Inter Aide. Cette étape permet de :

- 1) montrer aux écoles **qu'elles sont capables d'améliorer le fonctionnement par elles mêmes** et valoriser les efforts consentis,
- 2) **cibler les écoles les plus dynamiques** et aptes à faire fructifier des investissements plus conséquents (formation des maîtres, responsables de l'école, parents ; amélioration des infrastructures, dotations en équipements mobilier et matériel didactique, ...) prévus dans la 2^{ème} phase du projet.

Durant la totalité du cycle de projet, les actions seront menées en étroite collaboration avec les équipes de Concert Action qui ont sollicité les compétences et l'expérience d'Inter Aide dans le domaine de la scolarisation primaire. Inter Aide s'engage donc, pendant toute la durée de l'action, à former certains cadres et/ou membres de l'organisation partenaire afin qu'elle *puisse* poursuivre par elle-même le renforcement des écoles au-delà du projet et/ou dupliquer la méthode sur d'autres zones d'intervention. Au-delà de cette période, les activités, la méthode et les outils seront transférés à Concert-Action.